

## **RAPPORT MORAL**

Le paysage traduit ce qu'est la société : elle le traduit d'autant plus facilement que les contraintes techniques se sont évaporées et que les règles qui encadrent les constructions se sont adoucies. L'aspect de la maison traduit le niveau culturel, l'égo et le degré d'enracinement du constructeur, et plus largement le degré de cohésion de la communauté. La cohérence du lieu de vie est une mesure de la cohésion sociale.

Lors d'une de nos inspections de villages, nous avons été choqué par un cube qui venait de se construire dans la rue principale de Traubach le Haut. A la suite de ce passage, le propriétaire m'interpela au téléphone : une conversation significative. Il a construit à Traubach parce qu'un terrain était accessible à l'achat, il a construit un cube parce qu'il pensait qu'en faisant l'économie d'une toiture il faisait une économie financière, et lorsque je lui fit remarquer qu'il aurait des infiltrations d'eau avant 10 ans, il me répondit qu'il aurait quitté le village d'ici là. Cette personne s'est installé dans une commune dont il ne respecte pas l'identité et dans lequel il ne compte pas s'enraciner. La maison n'est qu'un capital qu'il valorisera lorsqu'il aura envie de partir.

Notre engagement pour le paysage est un engagement pour le cadre de vie, un cadre de vie qui doit garantir le bien-être et favoriser le bonheur. Un environnement qui exprime un individualisme opposé à la solidarité commune et qui ne fournit aucun repère crée le malaise et transpire une forme d'agressivité. Notre engagement, il faut en avoir conscience, se heurte aux mécanismes qui déconstruisent la société : l'affirmation de l'individu face au collectif, l'aveuglement par les écrans portables, l'acculturation sous de multiples influences exotiques, et bien entendu l'argent qui anesthésie les valeurs et le bon sens.

Mais, qu'est-ce qu'un beau paysage ? Qu'un architecte membre, comme moi, de la commission départementale des sites et des paysages affirme que le beau est subjectif traduit de manière tragique que les notions de paysage et de beauté sont inconnues, y compris par ceux qui sont censés les défendre.

Le plan local d'urbanisme est l'outil qui permet de dessiner des territoires harmonieux , mais 73 % des localités sont encore soumis au règlement national d'urbanisme ou disposent d'une carte communale, en d'autres termes n'encadrent pas l'aspect de leur construction. Le maire est le chef d'orchestre. C'est même le dernier pouvoir dont il dispose, mais il ne le sait pas. Combien croit que c'est le service instructeur qui dicte la signature au bas d'un permis de construire ? Combien de maires se satisfont de cette croyance qui leur évite d'affronter un administré auquel ils auraient refusé le permis ?

Cette analyse doit guider notre action :

- faire prendre en compte l'importance d'un cadre de vie harmonieux pour le bonheur des habitants
- former et informer sur ce qu'est un beau paysage, qu'il soit bâti et non bâti
- porter ces exigences dans les documents d'urbanisme.

Après le déferlement des énergies renouvelables (éoliennes, parcs photovoltaïques, méthaniseurs géants...), qui ont été affectées de toutes les vertus mais que nous avons réussi à contenir en Alsace, voici la loi « Zéro artificialisation nette » dont les effets pourraient ne pas être aussi vertueux que ce que laisse penser la lutte contre l'étalement urbain. Pour l'heure, cette loi ferme les yeux sur la consommation d'espace des bâtiments de logistique et des *data center*.

Je ne terminerai pas cet rapport moral sans évoquer la personne de Bernard Sigrist qui nous a quitté le 10 octobre dernier et que nous venons de porter en terre ce jeudi. Bernard était un membre actif de Paysage d'Alsace, membre du bureau. Ami de longue date de Daniel Daske, notre ancien président, lui aussi décédé voici quelques années, Bernard a accompagné pendant plus d'un demi-siècle le combat pour la nature et les paysages :

- il soutient les Jeunes Amis des Animaux et de la Nature de Mulhouse dès la fin des années 1960 ;
- il s'engage avec l'AFRPN (devenu Alsace Nature) dont il assumera la présidence départementale de 1987 à 1992 ;
- il est adjoint au maire de Lutterbach pendant 18 ans : Lutterbach et le Nonnenbruch étaient sa préoccupation ; son dernier engagement aura été la défense d'une zone humide et d'un espace vierge face au projet de prison ;
- il sauva le moulin de Lutterbach et en fit un centre d'initiation à la nature.

Nous lui devons beaucoup. Il était le dernier d'une communauté humaine qui a marqué notre temps après la disparition ces tous derniers mois d'Henri Jenn et de Jean-Paul Binnert et de beaucoup d'autres les années précédentes.